Des milieux de travail équitables, sécuritaires et productifs

Travail

Couverture syndicale au Canada, 2012

Division de l'information sur les milieux de travail Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail **Avril 2013**



Vous pouvez télécharger cette publication en ligne à : http://www12.rhdcc.gc.ca.

Ce document est offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Les personnes qui utilisent un téléscripteur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2013

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) par téléphone au 613-996-6886, ou par courriel à l'adresse suivante : droiteduteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

PDF

N° de cat. : HS21-6/2012F-PDF

ISSN: 1929-2236

Introduction

La Division de l'information sur les milieux de travail effectue un sondage annuel sur les organisations de travail internationales, nationales et indépendantes, ainsi que sur d'autres syndicats canadiens composés d'unités de négociation de 50 membres ou plus.

Couverture globale

En janvier 2012, 4 663 736 travailleurs étaient couverts par des conventions collectives, soit 37 595 employés syndiqués de plus qu'en janvier 2011. Ces résultats représentent un taux de couverture (couverture syndicale en pourcentage des travailleurs salariés non agricoles) de 29,9 %, légèrement inférieur au taux de 30,2 % enregistré en 2011. Selon les chiffres du Programme du travail, c'est la première fois depuis 1965 que le taux de couverture syndicale est inférieur à 30 %. Ce taux est légèrement inférieur à celui obtenu par Statistique Canada, soit 31,6 % (voir Méthodologie).

Couverture par type d'organisation

Si on examine la couverture par type d'organisation (Tableau 1), les syndicats nationaux représentaient 69,2 % du nombre total des employés visés par les conventions tandis que les syndicats internationaux s'attribuaient 25,3 %. Les organisations locales indépendantes et les syndicats à charte directe ne comptaient respectivement que 3,9 % et 1,6 % de la couverture syndicale. La proportion de la couverture syndicale par type d'organisation est demeurée presque la même qu'en 2011.

Tableau 1 : Composition des syndicats au Canada, par type d'organisation, 2012

| | Sy | rndicats | Couverture | |
|-------------------------------------|--------|-------------|--------------|-------------|
| | Nombre | Pourcentage | Travailleurs | Pourcentage |
| Nationaux | 188. | 24,3 | 3 226 260 | 69,2 |
| Internationaux | 40. | 5,2 | 1 181 312 | 25,3 |
| Organisations locales indépendantes | 257. | 33,2 | 179 709 | 3,9 |
| Syndicats à charte directe | 290. | 37,4 | 76 455 | 1,6 |
| TOTAL | 775. | 100,0 | 4 663 736 | 100,0 |

Note: Les « syndicats nationaux » représentent uniquement des travailleurs au Canada et les « syndicats internationaux », au Canada et aux États-Unis. Les « organisations locales indépendantes » représentent les travailleurs sans affiliation. Les « syndicats à charte directe » sont des sections locales représentant des travailleurs directement affiliés à une centrale syndicale

Source : Division de l'information sur les milieux de travail, Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Méthodologie

Couverture syndicale s'entend des syndiqués et des personnes qui ne sont pas membres d'un syndicat mais qui sont couverts par des conventions collectives.

Les données sur la couverture syndicale proviennent des organisations de travailleurs en utilisant un sondage volontaire. Si l'information recherchée n'est pas reçue durant l'année du sondage, les résultats les plus récents sont retenus. Cette hypothèse permet de regrouper les données selon l'affiliation aux congrès et à l'échelle nationale.

Le calcul du taux de couverture syndicale est basé sur les données des travailleurs salariés non agricoles (TSNA) parce qu'ils représentent les effectifs pouvant être syndiqués. Les données des TSNA comprennent des employés salariés d'entreprises constituées en société avec aide rémunérée, d'entreprises constituées en société sans aide rémunérée et excluant tous les travailleurs du secteur agricole. La méthode de calcul du taux de couverture syndicale se distingue de celle de Statistique Canada (voir le tableau <u>282-0011</u>dans CANSIM).

Couverture selon la taille du syndicat

Les travailleurs syndiqués se concentraient largement au sein d'un petit nombre de syndicats. Le tableau 2 montre, d'une part, que 46,6 % des travailleurs couverts par des syndicats nationaux et internationaux étaient membres de huit organisations représentant chacun au moins 100 000 membres. D'autre part, 167 syndicats couvrant moins de 10 000 travailleurs, représentaient seulement 8,0 % des employés et comptaient en moyenne 2 166 membres.

Affiliation

Parmi les centrales syndicales au Canada et aux États-Unis, le Congrès du travail du Canada représentait la plus grande part des travailleurs visés par les conventions collectives soit 70,2 % (Tableau 3), affichant une légère augmentation par rapport au taux de 69,9 % enregistré l'année précédente. Le reste des travailleurs affiliés étaient couverts par la Confédération des syndicats nationaux (CSN) représentant 6,9 %, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), 2,7 %, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), 1,6 %, la Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles (FAT-COI), 0,8 %, et la Confédération des syndicats canadiens (CSC), 0,2 %. Les syndicats qui représentaient le reste des travailleurs syndiqués (17,6 %) n'étaient affiliés à aucune centrale syndicale.

Tableau 2 : Syndicats nationaux et internationaux, selon la taille, 2012

| | Nationaux | | Internationaux | Total | |
|-----------------|-----------|--------------|------------------------|------------------------|--|
| | Syndicats | Travailleurs | Syndicats Travailleurs | Syndicats Travailleurs | |
| Moins de 999 | 74 . | 27 574 | 7 | 81 30 582 | |
| 1 000 – 9 999 | 71 . | 273 826 | 15 57 309 | 86 331 135 | |
| 10 000 – 29 999 | 16 . | 280 497 | 7 103 339 | 23 383 836 | |
| 30 000 – 49 999 | 10 . | 382 390 | 3 117 993 | 13 500 383 | |
| 50 000 – 99 999 | 11 . | 688 271 | 6 423 636 | 17 1 111 907 | |
| 100 000 et plus | 6 . | 1 573 702 | 2 476 027 | 8 2 049 729 | |
| TOTAL | 188 . | 3 226 260 | 40 1 181 312 | 228 4 407 572 | |

Source : Division de l'information sur les milieux de travail, Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Tableau 3:
Couverture syndicale, selon l'affiliation aux centrales syndicales, 2012

| | Travailleurs | Pourcentage |
|---|--------------|-------------|
| Congrès du travail du Canada (CTC) | 3 276 178 | 70,2 |
| Congrès du travail du Canada (CTC) | 711 821 | 15,3 |
| Congrès du travail du Canada (CTC) seulement | | |
| Change to Win (CtW) / Congrès du travail du Canada (CTC) | 431 459 | 9,3 |
| Syndicats à charte directe | 55 | 0,0 |
| Confédération des syndicats nationaux (CSN) | 322 982 | 6,9 |
| Fédération | | |
| Syndicats à charte directe | 6 000 | 0,1 |
| Centrale des syndicats du Québec (CSQ) | 125 880 | 2,7 |
| Centrale des syndicats démocratiques (CSD) | 75 400 | 1,6 |
| Fédération | 5 000 | 0,1 |
| Syndicats à charte directe | 70 400 | 1,5 |
| Confédération des syndicats canadiens (CSC) | 7 661 | 0,2 |
| Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles (FAT-COI) seulement | 36 040 | 0,8 |
| Syndicats non affiliés | 819 595 | 17,6 |
| Internationaux | | |
| Organisations locales indépendantes | 179 709 | 3,9 |
| Nationaux | | |
| TOTAL | 4 663 736 | 100,0 |

Source : Division de l'information sur les milieux de travail, Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Changements d'affiliation et fusions

Trois syndicats indépendants se sont affiliés à des centrales syndicales au cours de 2012. La Winnipeg Association of Public Service Officers (774 membres) s'est affiliée à la Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles (FAT-COI) et au Congrès du travail du Canada (CTC). L'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (583 membres) et la Mount Saint Vincent University Faculty Association (156 membres) se sont toutes deux affiliées au CTC.

La fusion de deux des plus importants syndicats canadiens, le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA – 193 600 membres) et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP – 114 893 membres), marquait 2012, formant le plus grand syndicat du secteur privé au Canada. Le congrès de fondation, afin d'approuver la nouvelle constitution, le nom et le logo, et de procéder à l'élection des nouveaux dirigeants, aura lieu du 30 août au 1^{er} septembre 2013.

Trois autres fusions ont eu lieu en 2012 :

- La McGill University Non Academic Certified Association (MUNACA) (1 616 membres) et l'Alliance de la Fonction publique du Canada.
- Le Syndicat des chauffeurs de transport Jean-Marie Bernier inc. (50 membres) et le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada.
- La Red Deer College Support Staff Association (350 membres) et l'Alberta Union of Professional Employees.

Changements législatifs et réglementaires

En 2012, deux provinces ont apporté d'importantes modifications aux règles d'accréditation syndicale dans leur législation sur les relations de travail.

À Terre-Neuve-et-Labrador, le projet de loi 37, lequel a reçu la sanction royale le 27 juin 2012, a modifié plusieurs dispositions clés de la *Labour Relations Act* (*Loi sur les relations de travail*), y compris celles concernant les conditions d'accréditation. Deux modifications en particulier pourraient avoir des conséquences significatives sur l'adhésion syndicale :

- Dorénavant, un syndicat pourra être accrédité en tant qu'agent de négociation, sans obligation de tenir un vote de représentation, s'il est appuyé par au moins 65,0 % des employés de l'unité de négociation au moment de la demande. (Des dispositions permettant l'accréditation par voie de vérification des cartes d'adhésion ont existé autrefois dans la province, mais elles furent abrogées en février 1994.) Comme c'était le cas auparavant, un syndicat pourra aussi déclencher un vote de représentation s'il est appuyé par au moins 40,0 % des employés de l'unité de négociation.
- Une nouvelle disposition précise que les employeurs ont le droit d'exprimer leur points de vue, y compris dans le contexte d'une campagne de syndicalisation, dans la mesure où il n'y a pas de coercition, d'intimidation, de menaces, de promesses ou d'influence indue.

Au Québec, le projet de loi 33 (*Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction*) a apporté de nombreux changements à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*, laquelle régit les relations de travail dans tous les secteurs de l'industrie de la construction de la province. Ce projet de loi a reçu la sanction royale le 2 décembre 2011 et la plupart de ses dispositions sont entrées en viqueur au cours de l'année 2012.

En vertu du régime provincial des relations de travail de l'industrie de la construction, cinq organisations syndicales et quatre associations d'employeurs ont le mandat de négocier des conventions collectives sectorielles à l'échelle de la province. L'adhésion syndicale est obligatoire pour tous les travailleurs de la construction. À tous les trois ans, soit 11 mois avant le renouvellement des conventions collectives, les employés peuvent choisir le syndicat auquel ils souhaitent adhérer dans le cadre d'une élection syndicale à l'échelle de la province. Ce processus détermine le poids relatif de chaque syndicat dans le cadre des négociations collectives.

Bien que l'adhésion syndicale obligatoire soit maintenue, le projet de loi 33 contient plusieurs modifications qui pourraient possiblement influencer quelles organisations syndicales seront choisies par les travailleurs pour les représenter à l'avenir. Entre autres, voici les changements stipulés par la nouvelle loi :

- Interdit le placement syndical dans l'industrie de la construction et introduit un nouveau mécanisme de référence administré par la Commission de la construction du Québec (l'élimination du placement syndical pourrait possiblement diminuer l'attrait des syndicats qui offraient de tels services).
- Stipule que les bulletins de vote de toutes les élections syndicales seront transmis par la poste afin d'en assurer le caractère confidentiel et prévenir l'intimidation.
- Augmente la durée des conventions collectives de trois à quatre années à compter du 30 avril 2013 (ce qui rendra les élections syndicales moins fréquentes).
- Accorde le droit à toutes les associations représentatives de participer à la négociation des conventions collectives, sans tenir compte du nombre relatif de leurs membres.
- Stipule que la Commission de la construction du Québec peut permettre à un employé de changer de syndicat si elle conclut que ce dernier a failli à son devoir de représentation envers lui.
- Ajoute pour les syndicats et les associations d'employeurs de nouvelles exigences en matière de divulgation financière, ce qui comprend l'obligation de procéder à une vérification de leurs états financiers, de les présenter à leurs membres et de les publier dans Internet.

Annexe 1 : Couverture syndicale au Canada, 1996–2012

| | | En pour | centage de |
|-------|------------------------|-------------------|-------------------------------|
| Année | Travailleurs (000s) | Population active | Travailleurs non agricoles |
| 1996 | 4 033 | 27,5 | 34,4 |
| 1997 | 4 074 | 27,4 | 34,6 |
| 1998 | 3 938 | 26,1 | 32,9 |
| 1999 | 4 010 | 26,2 | 32,8 |
| 2000 | 4 058 | 26,0 | 32,2 |
| 2001 | 4 111 | 26,0 | 31,6 |
| 2002 | 4 174 | 25,9 | 31,4 |
| 2003 | 4 178 | 25,2 | 30,7 |
| 2004 | 4 261 | 25,1 | 30,5 |
| 2005 | 4 381 | 25,5 | 30,8 |
| 2006 | 4 441 | 25,7 | 30,8 |
| 2007 | 4 480 | 25,6 | 30,5 |
| 2008 | 4 592 | 25,7 | 30,5 |
| 2009 | 4 605 | 25,3 | 30,0 |
| 2010 | 4 645 | 25,3 | 30,9 |
| 2011 | 4 626 | 25,0 | 30,2 |
| 2012 | 4 664 | 24,9 | 29,9 |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Division des statistiques du travail; <u>tableau 282-0002</u> et <u>tableau 282-0011</u> dans CANSIM.

Annexe 2 : Syndicats comptant plus de 30 000 travailleurs couverts, 2012

| Nom | Affiliation | Travailleurs |
|--|---------------|--------------|
| Syndicat canadien de la fonction publique | CTC | 611 827 |
| Syndicat national des employées et employés généraux et du secteur public | CTC | 340 000 |
| Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada | CtW / CTC | 245 327 |
| Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes | FAT-COI / CTC | 230 700 |
| Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada | CTC | 193 600 |
| Alliance de la Fonction publique du Canada | CTC | 187 587 |
| Fédération de la santé et des services sociaux | CSN | 125 795 |
| Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier | CTC | 114 893 |
| Teamsters Canada | CtW / CTC | 93 351 |
| Union internationale des employés des services | CtW / CTC | 92 781 |
| Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord | FAT-COI / CTC | 80 000 |
| Syndicat de la fonction publique de l'Alberta | Ind | 79 004 |
| Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario | CTC | 76 166 |
| FTQ Construction | CTC | 69 914 |
| Fédération des enseignantes et des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario | CTC | 62 499 |
| Fédération des employés et employés de services publics inc. | CSN | 60 700 |
| Fédération des syndicats de l'enseignement | CSQ | 60 000 |
| Association des infirmières et des infirmiers de l'Ontario | CTC | 59 500 |
| Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec | Ind | 59 463 |
| Fraternité internationale des ouvriers en électricité | FAT-COI / CTC | 57 130 |
| L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada | Ind | 56 778 |
| Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes | CTC | 54 247 |
| Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie des États-Unis et du Canada | FAT-COI / CTC | 50 374 |
| Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique | CTC | 50 000 |
| Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale | FAT-COI / CTC | 50 000 |
| Assocation Chrétienne du travail du Canada | | |
| Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens | CTC | 48 318 |
| UNITE HERE Canada | FAT-COI / CTC | 46 000 |
| Alberta Teachers's Association | Ind | 44 465 |
| Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique | CTC | 43 563 |
| Union internationale des opérateurs-ingénieurs | | |
| Syndicats canadien des employées et employés professionnel-les et de bureau | | |

Annexe 2 (suite) : Syndicats comptant plus de 30 000 travailleurs couverts, 2012

| Nom | Affiliation | Travailleurs |
|--|---------------|--------------|
| Syndicat de la fonction publique du Québec | Ind | 32 125 |
| Fédération du commerce inc. | CSN | 32 750 |
| Fédération autonome de l'enseignement | Ind | 32 000 |
| Syndicat uni du transport | FAT-COI / CTC | 30 000 |
| Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec | CSN | 30 000 |
| Fédération de l'industrie manufacturière | CSN | 30 000 |

Légende

FAT-COI – Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles

CTC - Congrès du travail du Canada

CSN - Confédération des syndicats nationaux

CSQ - Centrale des syndicats du Québec

CtW - Change-to-Win

Ind. - Organisations locales indépendantes

Source: Division de l'information sur les milieux de travail, Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Annexe 3 : Couverture syndicale, selon le genre de syndicat et l'affiliation, 2012

| | | Syndicate | Couverture | | |
|--|-----------|---------------------|--------------|-------------|--|
| | Syndicats | Syndicats locaux | Travailleurs | Pourcentage | |
| Syndicats nationaux | 188 | 10 845 | 3 226 260 | 69,2 | |
| Congrès du travail du Canada (CTC) | 48 | 7 200 | 2 132 843 | 45,7 | |
| Syndicats non affiliés | 109 | 1 328 | 637 894 | 13,7 | |
| Confédération des syndicats nationaux (CSN) | 12 | 1 824 | 316 982 | 6,8 | |
| Centrale des syndicats du Québec (CSQ) | 14 | 417 | 125 880 | 2,7 | |
| Confédération des syndicats canadiens (CSC) | 4 | 23 | 7 661 | 0,2 | |
| Centrale des syndicats démocratiques (CSD) | 1 | 53 | 5 000 | 0,1 | |
| Syndicats internationaux | | | | · | |
| Congrès du travail du Canada (CTC) | | | | | |
| Change-to-Win (CtW) / Congrès du travail du Canada (CTC Fédération américaine du travail et le Congrès des organisations industrielles (FAT-COI) seulement | | | | | |
| Syndicats non affiliés | | | | | |
| Syndicats à charte directe | | | | | |
| Centrale des syndicats démocratiques (CSD) | | | | | |
| Congrès du travail du Canada (CTC) | | | | | |
| Confédération des syndicats nationaux (CSN) | | | | | |
| Confederation des syndicats nationaux (CSN) | 1 | 0 | 6 000 | | |
| Organisations locales indépendantes | 257 | 36 | 179 709 | 3,9 | |
| TOTAL | 775 | 14 615 | 4 663 736 | 100,0 | |

Source : Division de l'information sur les milieux de travail, Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Annexe 4 : Effectifs du Congrès du travail du Canada, selon l'affiliation, 2012

| | Travailleurs | Pourcentage |
|--|--------------|-------------|
| Syndicats nationaux | 2 132 843 | 65,1 |
| Congrès du travail du Canada (CTC) seulement | 2 132 843 | 65,1 |
| Syndicats internationaux | 1 143 280 | 34,9 |
| Congrès du travail du Canada (CTC) | 711 821 | 21,7 |
| Change-to-Win (CtW) / Congrès du travail du Canada (CTC) | 431 459 | 13,2 |
| Syndicats à charte directe | 55 | 0,0 |
| TOTAL | 3 276 178 | 100,0 |

Source: Division de l'information sur les milieux de travail, Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Le *Répertoire des organisations syndicales au Canada* est une liste qui fournit les renseignements suivants : affiliation, adhésion, nombre de sections locales et le nom du président des organisations syndicales au Canada. Pour obtenir plus d'information, veuillez visiter le *Répertoire des organisations syndicales*.